



Le 24 janvier 2007

Madame Josée Primeau  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet: Projet Rabaska – Réponses de Ressources naturelles Canada aux demandes d'information de la commission (DQ20)**

---

Madame,

Pour faire suite à votre lettre du 11 janvier dernier, veuillez trouver plus bas, la réponse à la question C23 de la commission dans le cadre de l'audience publique portant sur le projet Rabaska.

**C23.            Tenant compte de votre lettre du 20 septembre 2006 à M. Dominic Cliche de l'ACEE portant sur le projet Rabaska (Code du BAPE DB8), la commission vous prie de bien lui indiquer les questions ou réserves concernant le projet pour lesquelles vous n'avez pas encore reçu des réponses satisfaisantes.**

**Réponse :**

Dans notre lettre du 20 septembre, nous avons signalé que nous attendions le rapport sur les risques sismiques du site avant de compléter notre analyse (CA-014 à CA-024), ainsi que des réponses satisfaisantes à nos commentaires sur l'hydrogéologie (CA-025 à CA-028). Nous avons aussi indiqué que pour les autres questions en suspens (CA-029 à CA-036), les réponses produites par le promoteur étaient satisfaisantes.

Des éléments de réponse furent par la suite produits par le promoteur sur la sismicité du site et l'hydrogéologie dans les addendas I, J et E (voir codes du BAPE PR5.6, PR5.7 et PR5.3.1). RNCan a consulté ces documents et a transmis ses commentaires dans une lettre datée du 30 novembre 2006 (voir code DB87).

Au cours de son analyse des enjeux sismiques liés au projet, RNCan a demandé qu'une étude sismique locale soit complétée, que les normes de construction applicables aux réservoirs de GNL soient précisées et qu'un scénario de tremblement de terre soit intégré dans le plan d'urgence.

.../2

En réponse à ces demandes, le promoteur a déposé un rapport préliminaire d'étude sismique locale et d'autres rapports techniques connexes. Le promoteur s'est aussi engagé par le biais de ces rapports à considérer un scénario de séisme dans son plan d'urgence et à construire les réservoirs selon la norme EN1473 avec une période de retour de 5000 ans, ce qui est acceptable.

En somme, toutes les questions d'ordre sismique soulevées par RNCAN ont été traitées de façon satisfaisante par le promoteur, sauf pour un point technique dans l'étude sismique locale qui reste en suspens où notre expert demande plus de détails quant à la justification des valeurs d'amplification utilisées et pourquoi ces valeurs sont différentes à celles fournies antérieurement. Une réponse à cet effet devrait nous permettre de conclure notre analyse sur ce point.

Quant aux questions sur l'hydrogéologie, RNCAN a revu les réponses du promoteur contenues dans les addenda J et E (PR5.7 et PR5.3.1). De façon générale, les réponses du promoteur sont satisfaisantes. RNCAN a toutefois soumis les trois recommandations suivantes dans sa lettre du 30 novembre 2006 (voir DB87) :

- inventorer tous les puits dans la zone d'influence (profondeurs des tubages et puits; profondeur de l'eau souterraine statique et dynamique; niveau et débit de la pompe). Notez que le promoteur s'est déjà engagé à compléter cet inventaire ;
- prélever des échantillons d'eau souterraine de tous les puits afin de définir la qualité d'eau avant l'implantation du projet. Les échantillons provenant des puits faisant partie du premier inventaire préliminaire doivent également être analysés pour tous les paramètres et pas seulement pour les paramètres microbiologiques comme mentionné dans l'Addenda E. Ainsi une variation de la qualité d'eau souterraine dans le temps (saisonnière) sera obtenue, ce qui va aider à mieux définir l'impact éventuel des travaux ;
- L'inventaire devra être complété avant le commencement des travaux de la construction.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi au (613) 995-2848 ou par courriel à [lmichaud@rncan.gc.ca](mailto:lmichaud@rncan.gc.ca).

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Livain Michaud  
Agent principal d'évaluation environnementale  
Secteur des politiques stratégiques

c.c. Dominic Cliche  
Annie Déziel